

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 15 juillet 2019

Date de l'annonce publique : 08/07/2019

Date de la convocation des conseillers : 08/07/2019

Présents JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; QUINTUS-SCHANEN, échevine ; BERGER, conseiller ; BRIX, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; MARQUES, conseiller ; MICHELS, conseiller ; REDING, conseiller ; REITER, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.

Absent(s) ./.

Référence CC.2019-7-15 - 3.1

Point de l'ordre du jour 3.1

Objet Acte notarié - Cession gratuite à la Commune (parcelles de terrain sises à Livange).

Le conseil communal,

Vu l'acte n° 1715/2019 du 20 juin 2019, établi par Me Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à la cession gratuite par la société « CAPELLI LUX S.A. », ayant son siège social à Howald, de quatre immeubles inscrits au cadastre de la commune de Roeser comme suit :

Section	N° cadastral	Lieu-dit	Nature	Contenance
C de Livange	415/2434	rue Louis Letsch	place voirie	13,59 ares
C de Livange	435/2306	rue de Bettembourg	place voirie	0,13 are
C de Livange	435/2159	rue de Bettembourg	place voirie	0,29 are
C de Livange	435/2160	rue de Bettembourg	place voirie	0,29 are

Considérant que la cession est faite gratuitement ;

Considérant que l'immeuble ci-avant cédé est évalué à mille euros (1.000,00 €) ;

Considérant que la cession est faite en conformité avec les dispositions de l'article 8 de la convention signée entre l'administration communale de Roeser et la société H.05 Livange "Novus" le 5 mars 2015 et approuvée par le ministre de l'Intérieur le 7 mai 2015 (convention d'exécution du plan d'aménagement particulier - lieudit Livange, rue de Bettembourg, approuvée par le conseil le 30/03/2015 - décision CC.2015-3-30 - 6.0) ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 1715/2019 du 20 juin 2019, établi par Me Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à la cession gratuite par la société « CAPELLI LUX S.A. » de immeubles quatre immeubles sis à Livange.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 25 juillet 2019

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

